

INTERPROFESSION DU LAIT

BO MILCH - IP LAIT - IP LATTE

Communiqué de presse de l'Interprofession du lait du 22 mai 2019

Augmentation du prix indicatif A dès le 1^{er} septembre

Le comité de l'IP Lait a fixé le prix indicatif A pour le troisième trimestre à sa séance du 22 mai. Le prix est maintenu à 68 centimes pour juillet et août et augmentera à 71 centimes en septembre.

Le comité de l'IP Lait a fixé le prix indicatif du lait A pour le troisième trimestre de l'année en cours à sa séance du 22 mai. Vu la stabilité du marché, le prix indicatif reste inchangé à 68 centimes par kg de lait pour juillet et août. Il augmentera à 71 centimes en septembre, une hausse qui s'explique d'une part par l'introduction du standard sectoriel pour le lait durable suisse décidée par les délégués de l'IP Lait et d'autre part par l'évolution attendue du marché.

Renseignements :

Peter Hegglin, président de l'IP Lait, 079 743 48 19

Stefan Kohler, gérant de l'IP Lait, 031 381 71 11 / 078 828 18 58